



## Bulletin d'information de la Commission de services policiers d'Ottawa

### Commission de services policiers d'Ottawa :

<b>Président :</b>	Eli El-Chantiry (conseiller municipal)	<b>Adresse :</b>	110, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1P 1J1
<b>Vice-président :</b>	Jim Durrell (repr. communautaire)	<b>Téléphone :</b>	613-560-1270
<b>Membres :</b>	Adriana Doyle (repr. communautaire) Jan Harder (conseillère municipale) Henry Jensen (repr. communautaire) Carl Nicholson (repr. communautaire) Jim Watson (maire)	<b>Télécopieur :</b>	613-580-2728
		<b>Courriel :</b>	Wendy.Fedec@ottawa.ca or Lynn.Kennedy@ottawa.ca
<b>Directrice générale :</b>	Wendy Fedec	<b>Site Web :</b>	www.ottawapoliceboard.ca
<b>Adjointe admin :</b>	Lynn Kennedy		

### MOT DU PRÉSIDENT

Bienvenue à la présentation du Bulletin de septembre 2012 de la Commission de services policiers d'Ottawa — un outil de communication de l'information sur le travail de la Commission de services policiers.

Contenu de ce numéro :

- Présentation spéciale sur le processus de plaintes contre la police
- Assermentation du nouveau chef adjoint
- Projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers
- Mise à jour sur le Plan des activités de 2013 à 2015
- Rapports récemment reçus par la Commission.

J'espère que vous trouverez ce bulletin instructif; vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur la Commission au [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca).

Eli El-Chantiry, président

## CALENDRIER DES PROCHAINES RÉUNIONS DE LA COMMISSION

17 h, dans la salle Champlain de l'hôtel de ville  
Vous pouvez suivre les réunions par l'entremise d'une diffusion audio sur [ottawa.ca](http://ottawa.ca)

Le 24 septembre 2012

Le 22 octobre 2012

Le 24 octobre 2012 – à 8 h 30 – Réunion extraordinaire pour le dépôt du Budget de 2013 du Service de police d'Ottawa

Le 26 novembre 2012



## PRÉSENTATION SPÉCIALE SUR LE PROCESSUS DE PLAINTES CONTRE LA POLICE

Le lundi 24 septembre 2012  
de 19 à 21 h  
Salle Champlain, hôtel de ville d'Ottawa

La Commission de services policiers organisera une présentation spéciale sur le processus de plaintes contre la police, à la suite de sa réunion régulière du 24 septembre 2012. La soirée comprendra l'exposé d'un invité spécial, **Gerry McNeilly, directeur, Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP)**, en plus d'une présentation donnée par le personnel du Service de police d'Ottawa sur le processus de plaintes du chef. Ces présentations serviront à décrire le fonctionnement des processus de plaintes par le public et à l'interne, à préciser qui est responsable de l'examen des plaintes et à décrire la manière de déposer une plainte. Il y aura amplement de temps pour poser des questions après les présentations. La réunion est ouverte au public et aux médias.



Gerry McNeilly,  
directeur, BDIEP

---

## PROJET DE COLLECTE DE DONNÉES FONDÉES SUR LA RACE AUX CONTRÔLES ROUTIERS

En avril 2012, la Commission de services policiers d'Ottawa (la Commission) et la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) ont conclu un **règlement amiable** pour résoudre une plainte. À la suite de ce règlement, le Service de police d'Ottawa (SPO) a commencé à élaborer un projet de collecte de données fondées sur la race aux contrôles routiers, avec l'intention de le mettre en œuvre à partir du 27 avril 2013. Actuellement, une équipe chargée de la mise en œuvre et dirigée par l'inspecteur Pat Flanagan collabore avec la CODP et d'autres intervenants externes en vue d'établir et de définir les exigences du projet. Un plan de consultation devrait être annoncé à l'automne.

Ce projet de collecte de données sera le plus important du genre au Canada. Chaque année, plus de 50 000 véhicules seront interceptés dans la ville par la police d'Ottawa et toutes les rencontres faites dans le cadre de cet exercice seront enregistrées.

La Commission et le Service de police d'Ottawa s'engagent à créer et à maintenir un climat de confiance avec les membres de la collectivité en fournissant des services attentifs, efficaces et équitables pour tous les résidents. Au moyen d'un dialogue continu avec le public, du programme de formation des policiers et d'une **politique sur le profilage racial** élaborée en consultation avec la collectivité, le SPO continue de veiller à ce que tous vivent dans un milieu exempt d'interventions policières fondées sur des préjugés raciaux ou un profilage racial.

Pour obtenir de plus amples renseignements, formuler un commentaire ou recevoir les dernières nouvelles sur ce projet, veuillez consulter la page Web suivante : <http://www.ottawapolice.ca/fr/community/diversitymatters/racialprofiling.aspx>



## ASSERMENTATION D'UN NOUVEAU CHEF ADJOINT

Le 30 juillet, la Commission a eu le plaisir d'annoncer la nomination d'Ed Keeley, qui exerce actuellement la fonction de surintendant du SPO, au poste de chef adjoint. Le chef adjoint désigné Keeley, qui compte 27 années d'expérience, sera assermenté lors d'une cérémonie publique qui aura lieu pendant la réunion ordinaire de la Commission, le 24 septembre 2012, à 17 h, en présence des membres de sa famille, d'amis, de membres de la collectivité et d'élus municipaux. Les membres de la Commission souhaitent transmettre au chef adjoint Keeley leurs sincères félicitations et leurs meilleurs vœux.



Chef adjoint Ed Keeley

## RAPPORTS REÇUS RÉCEMMENT PAR LA COMMISSION

**A**u cours du troisième trimestre de 2012, la Commission a reçu les rapports suivants, lesquels pourraient vous intéresser. Ils sont accessibles au [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca) :

- **Lettres de remerciements** – Les membres du Service de police d'Ottawa entrent quotidiennement en contact avec les résidents et les visiteurs d'Ottawa, allant souvent au-delà des exigences de l'appel du devoir. Lorsque cela se produit, le chef et la Commission veulent en être informés. Chaque mois, la Commission reçoit un rapport de remerciements, qui comprend des extraits de lettres de citoyens remerciant les policiers d'Ottawa pour l'aide qu'ils leur ont apportée au moment où ils en avaient besoin ou pour leurs contributions personnelles.
- **Examen civil indépendant des incidents relatifs au Sommet du G20 à Toronto** – Le 29 juin 2012, l'honorable John W. Morden a publié un rapport commandé par la Toronto Police Services Board (Commission de services policiers de Toronto) sur les incidents qui se sont produits au Sommet du G20 tenu dans la ville en juin 2010. L'objectif de l'examen indépendant était de cerner les questions et les problèmes soulevés par le public et la Commission au sujet de la supervision, de la gouvernance, de la responsabilité et de la transparence des services policiers au Sommet, dans le cadre du modèle appliqué conjointement par les divers ordres de gouvernement. M. Morden a examiné ces questions à la lumière du rôle de gouvernance, du mandat prescrit par la loi et des politiques de la Commission. Il a ensuite formulé 38 recommandations visant à renforcer l'efficacité de la supervision de la Commission de services policiers de Toronto pour assurer des services policiers adéquats. En ce qui a trait au rôle joué par les commissions de services policiers au chapitre de la supervision des opérations policières, M. Morden a fondé ses recommandations sur une interprétation de la *Loi sur les services policiers* de l'Ontario qui ne cadre pas avec l'interprétation habituelle des commissions de services policiers en Ontario. Après avoir reçu le rapport, la Commission de services policiers d'Ottawa a donc adopté une résolution visant à écrire au gouvernement provincial afin de demander des éclaircissements sur la *Loi sur les services policiers*. On peut consulter le rapport (409 pages) de M. Morden en entier en ligne à l'adresse <http://www.tpsb.ca/>.



- **Sondage de 2012 sur la participation des membres** – Le Service de police d'Ottawa effectue régulièrement (tous les trois ou quatre ans) auprès de ses membres des sondages sur diverses questions concernant leur milieu de travail. Le sondage de 2012, le sixième à ce jour, visait à obtenir les rétroactions des membres sur des questions comme la satisfaction au travail, l'équilibre travail-vie personnelle, les relations de travail, les ressources au travail, la supervision, la haute direction, le développement des compétences et le perfectionnement professionnel, ainsi que les perceptions sur la performance opérationnelle et les services à la collectivité. Les conclusions servent à circonscrire les secteurs où le Service réussit bien à soutenir ses membres et ceux qu'il pourrait améliorer. Les résultats sont des éléments essentiels à l'élaboration du Plan d'activités de 2013-2015.
- **Analyse de la conjoncture de 2012** – L'analyse de la conjoncture donne une idée générale du contexte dans lequel la police assure la prestation des services pendant une période donnée. Cette analyse est effectuée tous les trois ans et ses résultats sont essentiels à l'élaboration du Plan d'activités triennal du Service de police d'Ottawa. Elle est axée sur les tendances et les problèmes susceptibles d'avoir des conséquences sur la collectivité et sur la capacité du Service à assumer ses responsabilités législatives. Elle l'aidera à s'adapter aux besoins changeants de la collectivité pendant les trois à cinq prochaines années.

La Commission a également reçu les rapports suivants pour le deuxième trimestre de 2012 :

- **Rapport financier** – Ce rapport financier trimestriel résume la situation financière actuelle de l'organisme.
- **Rapport de rendement** – Le Service de police d'Ottawa (SPO) surveille et évalue l'information portant sur diverses mesures de rendement, notamment le nombre total d'appels de service et d'appels d'urgence, le temps de réponse pour les appels de service et les appels d'urgence de priorité 1, la somme de temps consacré aux appels et le nombre d'infractions au Code criminel par agent assermenté.
- **Rapport sur les plaintes relatives aux politiques et services – Loi sur les services policiers, partie V** – Ce rapport présente les renseignements statistiques sur les plaintes pour inconduite formulées par le public et le chef de police, ainsi que les plaintes concernant les politiques et les services formulées par le public.
- **Rapport sur la gestion des ressources humaines** – Ce rapport présente des renseignements statistiques sur les activités du secteur des ressources humaines telles que l'embauche, les mises à la retraite, les démissions et les promotions.
- **Rapport d'étape des services juridiques** – Ce rapport comprend des renseignements statistiques et une analyse des tendances en ce qui concerne les écarts par rapport au budget approuvé, sur les réclamations et les actions intentées contre la Commission, les appels et les demandes de révision judiciaire et toute question d'importance dont la Commission devrait être informée.
- **Calendrier de la mise à jour des critères de surveillance de la Commission** – Ce calendrier fait état des rapports de surveillance qui doivent être présentés à la Commission en 2012 pour que celle-ci puisse s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en vertu de la *Loi sur les services policiers* et de ses propres politiques.



*La Commission de services policiers d'Ottawa est un organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et de la Commission civile des services policiers de l'Ontario. Pour consulter les numéros précédents du bulletin « Affaires de la Commission » ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez le [www.ottawapoliceboard.ca](http://www.ottawapoliceboard.ca).*

*La Commission de services policiers tient habituellement ses réunions ordinaires le quatrième lundi du mois, sauf en août, où il n'y a pas de réunion, et en décembre, où la réunion a lieu le troisième lundi du mois. Il y aura cependant des variations en 2012; veuillez consulter le calendrier en ligne pour les détails. Toutes les réunions sont publiques et ont lieu à compter de 17 h dans la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les citoyens sont également invités à intervenir sur tout point à l'ordre du jour ou tout autre sujet qui les préoccupe, pourvu qu'ils en informent le personnel de la Commission au moins une semaine à l'avance. Il est possible de consulter le calendrier complet des réunions en ligne.*